

Le délirium est un état confusionnel aigu particulièrement fréquent chez les personnes âgées. Ses conséquences sont graves, avec un risque accru de déclins fonctionnels et cognitifs, l'augmentation de la probabilité d'hospitalisation et un taux de mortalité d'environ 30 %. Ce syndrome se distingue de la démence par une guérison possible, si la cause est déterminée et corrigée rapidement.

## LE RECONNAÎTRE

- Installation soudaine des symptômes est soudaine, sur une courte période (de quelques heures à quelques jours) et fluctue rapidement dans la même journée.
- 2. Perturbation de l'état de conscience :
  - hypersensibilité aux stimuli ou au contraire, état léthargique, comateux;
  - atteinte de l'attention, distraction.
- 3. Changement cognitif ou perturbation perceptuelle :
  - Désorientation :
  - Troubles de la mémoire ;
  - Désorganisation de la pensée : propos décousus, incohérents ;
  - Troubles perceptuels, hallucinations :
  - Manifestations comportementales

     agitation, retard des mouvements
     et changement d'humeur;
  - Perturbation du cycle éveilsommeil.
- 4. Des examens démontrent que ces troubles sont les conséquences physiologiques directes d'un problème de santé ou d'une substance.

## QUELLES SONT LES CAUSES POSSIBLES ?

- Ajout de plusieurs médicaments
- Intoxication ou sevrage à des substances : alcool, drogues, médicaments
- Infections: urinaire, pulmonaire, plaie sur la peau
- Douleurs
- Débalancement hormonal, nutritionnel ou d'électrolytes
- Insomnie
- Immobilisation : alitement, cathéter veineux, sonde urinaire
- Troubles neurologiques ou accident cérébral
- Atteinte d'un organe : rein, foie, cœur-poumon (insuffisance cardiaque ou pulmonaire, infarctus, arythmie, embolie pulmonaire)...
- Désordres physiques : hypothermie, trauma (fracture)...
- Intervention chirurgicale
- Fécalome (Constipation+++)



## **QUE FAIRE?**

Il s'agit d'une **urgence médicale**. Étant un problème difficile à reconnaître par ses causes multiples, dans le moindre doute, il est important d'en parler à un professionnel de la santé : médecin, infirmière, pharmacien. Pensez aussi à INFO-SANTÉ au 811 et en cas de besoin, n'hésitez pas à composer le 911 si vous désirez une assistance immédiate.

Une fois le délirium pris en charge, vous pouvez rassurer la personne, la réorienter et l'informer.